



Info-Parents

Bulletin d'information de *Parents pour la déficience intellectuelle*

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers membres,

Déjà octobre, chaque début d'année nous ramène à nos tâches dont l'une consiste à convaincre les décideurs de l'importance des besoins des personnes qui ont une déficience intellectuelle et de leur famille. On doit malheureusement constater que depuis une dizaine d'années, ces personnes n'ont pas vu leur situation s'améliorer. Quand on pense que le montant accordé pour la subvention de soutien aux familles est figé dans le temps. Ça fait longtemps qu'une gardienne coûte plus que 5\$ l'heure.

Certains gains ont été faits par des parents dont les enfants sont sévèrement handicapés, mais quand il s'agit de familles dont l'enfant handicapé n'entre pas dans la catégorie de déficience sévère ou profonde, l'aide est faible. Comme si on pouvait dire : il est juste handicapé, mais n'a pas de besoins spéciaux. Toute famille où vit une personne handicapée a des responsabilités supplémentaires et cela, que l'enfant ait 6 ans ou qu'il soit un adulte de 25 ou 45 ans. Combien de fois a-t-on entendu des mères dire qu'elles ont quitté leur emploi quand leur enfant a terminé sa scolarité ?

Ce qui est désolant, c'est que cette situation continue de ne pas être à la mode; il y a bien plus intéressant que nous. On ne veut pas faire pitié, on veut simplement avoir des services qui vont alléger la tâche : services pour l'enfant ou l'adulte (stimulation précoce pour développer le potentiel, services de soutien à la personne comme le développement des habiletés), services résidentiels dispensés par les établissements publics, services socio-professionnels comme le développement de l'employabilité pour certaines personnes, activités valorisantes pour ceux et celles qui ne pourront accéder à l'emploi. Ça ne devrait pas être si compliqué !

P.S. J'en profite pour vous encourager à venir à nos activités d'information et de formation; vous y rencontrerez probablement notre nouvelle coordonnatrice, Delphine Ragon, qui a des idées pour que l'Association demeure dynamique et surtout pour aller de l'avant dans la défense des droits de vos filles et de vos fils. Détenant un baccalauréat en psychoéducation, Delphine a une solide expérience auprès des personnes qui ont une déficience intellectuelle ayant été pendant plus de dix ans à l'emploi de Compagnons de Montréal, comme coordonnatrice de services puis directrice adjointe.

Hélène Morin, présidente



LE SAVIEZ-VOUS ?

Carte accompagnement loisir (CAL)

Depuis le 7 mai dernier, la Vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL) a changé de nom pour **Carte accompagnement loisir (CAL)**. Les détenteurs de la VATL doivent faire la transition vers la CAL, mais n'ayez crainte, la vignette continuera d'être acceptée jusqu'au **1er octobre 2020**.

À qui s'adresse la carte?

La carte s'adresse aux personnes handicapées de 5 ans et plus qui nécessitent un accompagnement lors de la visite de sites touristiques et de loisirs pour s'alimenter, se déplacer, communiquer, réaliser ses soins personnels, s'orienter ou assurer le déroulement sécuritaire de l'activité.

La VATL devient la CAL

Pour connaître tous les détails sur la CAL et remplir le formulaire approprié, rendez-vous u carteloisir.ca ou composez le 1 833-693-2253.

LE PROJET DE LOI 18, Une avancée significative pour les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle. Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI)

En commission parlementaire, le 17 septembre 2019, la Société québécoise de la déficience intellectuelle a accueilli avec enthousiasme le projet de loi 18, « Projet de loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes ».

Lors de la [présentation](#) aux membres de la **Commission des relations avec les citoyens**, France Locas, présidente de la Société; Carole Tavernier, trésorière de la Société; Anik Larose, directrice générale de la Société ainsi que Samuel Ragot, conseiller à la promotion et à la défense des droits, ont souligné que le projet de loi représente une avancée pour les personnes vivant avec une déficience intellectuelle au Québec.



[Le projet de loi 18, un bon début !](#)

LES RÉSERVES DE LA SOCIÉTÉ QUANT AU PROJET DE LOI

Malgré tout, pour la Société, des réserves importantes subsistent quant à l'application de la future loi. Des questions fondamentales portent sur la modulation de la tutelle ainsi que sur d'autres dispositions qui devront être précisées dans les deux années à venir.

Ces réserves sont présentées dans le mémoire de la Société sur le projet de loi 18.

	<p>(cliquer sur l'image pour consulter le mémoire)</p>	<p>Un aide-mémoire, ainsi qu'un tableau récapitulatif sont également disponibles afin de prendre connaissance de la position de la Société sur le projet de loi 18 :</p>
		<p>⇒ Aide-mémoire ⇒ Tableau récapitulatif</p>

Pour plus de détails sur le projet de loi no 18, consultez le [site Web du Curateur public](#) et prenez connaissance des [faits saillants](#) de ce projet de loi.

CONFÉRENCE SUR LA PROCHE AIDANCE : une réussite ! PARDI



Jeudi 17 octobre en soirée nous avons organisé et proposé une conférence sur la proche aidance donnée **par Dolorès Brice**.

Le propos ne nie pas la notion de parents et familles (comme tel il est parfois difficile de se sentir et se nommer comme proche aidant), explore la notion et vise à vous faire cheminer vers une revendication de vos droits et besoins, à mettre en lumière vos obligations spécifiques et sur le temps de toute une vie quand on est parent d'une personne vivant avec une déficience intellectuelle. C'est aussi un cheminement pour une reconnaissance de vos engagements, y compris financière.

Merci aux parents et intervenants présents pour la richesse de vos questions et échanges !

Dolorès Brice, notre conférencière, est elle-même parent et praticienne et a longtemps travaillé pour le CIUSS installation CRDITED.

Parce qu'on nous l'a demandé, cette conférence sera redonnée au printemps et nous vous informerons dans les mois prochains. Ne la manquez pas !

Planète en grève pour le climat, contingent communautaire.

Le 27 septembre PARDI fermait ses portes pour une journée afin de participer à la grève pour le climat avec le milieu communautaire sous la bannière La planète s'invite dans le communautaire, un rendez-vous coordonné par Trovep Montréal.



Vous avez tous pu voir, si vous n'y étiez pas vous-même, l'ampleur de la participation à cet événement qui a été très médiatisé et nous sommes ravis d'avoir pu être présent, avec tous nos collègues et partenaires d'action, pour contribuer, modestement, à construire un monde meilleur.

Chantier répit : Le portrait québécois. Solidarité de parents de personnes handicapées (SPPH)

Le système québécois de répit pour les parents d'enfants handicapés se compare à un grand réseau labyrinthique dans lequel il est difficile de se retrouver et d'y naviguer.

Il est temps de se concerter tous ensemble pour optimiser les services de répit offerts aux parents du Québec.

→ **Recevez le rapport d'analyse de la phase d'écoute du chantier répit en cliquant [ici](#)**



Nous vous invitons à prendre le temps de lire le rapport de recherche de la **PHASE 1 du Chantier Répit**.

PARDI, solidaire avec FRACA.

Le 23 octobre dernier, l'équipe de PARDI participait à une action de **FRACA** (Front régional d'action communautaire autonome) pour demander au **Conseil du trésor de réinvestir dans les services publics**.

Nous étions **300 à marcher ensemble** en nommant nos revendications pour ensuite se rassembler devant l'Hôtel-Dieu pour le tournage d'une vidéo adressée au Conseil du trésor et demandant un **réinvestissement majeur dans les services publics et les services sociaux**.

C'est via notre engagement et collaboration avec le Mouvement des personnes handicapées pour l'accès aux services (PHAS), qui est membre du comité de coordination du **FRACA**, que nous avons rejoint cette action. PARDI soutient les revendications du **FRACA** et son combat pour plus de justice sociale.



QUAND UNE RÉFORME SABORDE TOUT UN SYSTÈME...**Quand une réforme saborde tout un système...**

Il était une fois...

Toutes les histoires commencent par ces quelques mots et celle que nous allons vous raconter là est loin d'être un conte de fées.

Il était une fois, donc, le réseau de la santé publique du Québec qui n'était pas parfait, mais ceci dit reconnu comme l'un des meilleurs au Canada.

Il était une fois, aussi, le réseau des services sociaux qui, bien que fragilisé et ayant connu des pertes quant à la qualité des services et du soutien aux personnes, tenait encore un peu la route.

Et puis un jour, en 2015, il y a la **loi 10 : une réforme complète**, orchestrée et pilotée par l'ex-ministre Gaétan Barette qui modifie l'organisation et la gouvernance de l'ensemble du réseau.

Alors que cette loi n'était encore qu'un projet le chercheur Damien Constandriopoulos, en 2014 déjà, avait écrit que la réforme proposée, à la lumière de la littérature scientifique disponible, « ne produira pas les résultats visés » et nommés dont une meilleure et plus directe accessibilité aux services.

Une étude plus récente menée dans toute la province par quatre chercheurs de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et que *La Presse* a mise en relief dans un [article](#) récent tire elle aussi des conclusions sévères à l'égard de cette réforme. Selon le chercheur en santé publique de l'Université de Montréal :

« Les données sont unanimes, les fusions administratives n'amènent pas l'intégration des soins. Au contraire. Elles monopolisent l'attention des administrateurs et peuvent mettre en danger la qualité des soins. »

Dans le bilan du gouvernement libéral, on ne cessait de parler des médecins, des hôpitaux, laissant toujours dans l'ombre les impacts de la loi 10 sur les services sociaux. Bien sûr l'hypercentralisation des décisions à Québec, avec l'abolition des agences régionales de santé et de services sociaux et la fusion massive d'établissements pour créer les immenses CISSS et CIUSSS ont été relatés. Le but était d'économiser en mettant ensemble les services administratifs et de soutien de tous ces établissements.

La recette miracle des économies semble toujours être de fusionner les établissements, sans égard aux bouleversements que cela engendre pendant des années sur tout le personnel concerné et sur la qualité des services offerts aux enfants, aux jeunes, aux adultes et à leurs parents. Cette recette a été imposée à répétition aux établissements publics donnant des services sociaux et de réadaptation qui ont connu plusieurs regroupements ou fusions dans les 15 années précédentes.

À Montréal, avant la loi 10, de longues années de chaos se sont donc succédé avant qu'une organisation solide tant au plan clinique qu'administratif prenne forme. Malgré des compressions exigées chaque année, les établissements, bien qu'imparfaits essayaient encore d'offrir des services cohérents, soucieux des droits et besoins de ses usagers.

Il était une fois, des Humains en souffrance...et des parents perdus, démunis, désorientés et abandonnés

Lire la suite ...

QUAND UNE RÉFORME SABORDE TOUT UN SYSTÈME...

Dans cette fusion orientée santé, les particularités de l'intervention auprès des clientèles les plus vulnérables n'ont reçu ni attention ni compréhension. Le mot d'ordre est « **optimiser, uniformiser, harmoniser** », donc réduire le plus possible les coûts en ménageant les apparences. La méthode de gestion préconisée est celle qui prévaut en usine : la méthode dite « Toyota » ou « Lean »; les processus sont analysés comme sur une chaîne de montage et on fait la chasse aux pertes d'énergie, de temps ou d'argent.

Si cela est souhaitable, cela ne devrait pas se faire en s'imaginant que des humains en souffrance, parfois assez désorganisés, vont se comporter comme des boîtes de conserve. Travailler auprès de personnes ayant des difficultés multiples et tenter de leur venir en aide avec humanité et compétence requiert un travail d'équipe multidisciplinaire et du temps pour réfléchir. Travailler en relation d'aide suppose justement une relation, et la difficulté pour la créer dans ce contexte semble importer peu aux décideurs.

Dans la vision de la haute administration, il semblerait que ces particularités, ces besoins spécifiques qui demandent des réponses spécifiques et ayant cliniquement du sens, sont vues comme des dépenses inutiles la seule préoccupation étant la réduction des listes d'attente associée à la réduction des coûts. La vision du gouvernement a été de ne préserver que les services directs aux usagers, pour pouvoir dire à la population « On n'a rien enlevé à la clientèle », mais c'est une vérité trompeuse, car nombre de professionnels (formation, services professionnels, juridiques, recherche, pour ne nommer que cela) ne sont plus là pour collaborer à la qualité des services aux usagers. Les intervenants et leurs gestionnaires sont laissés sans le soutien requis pour faire face aux défis de l'intervention et la perte d'expertise est manifeste.

La loi 10 a obligé nombre d'établissements à perdre leur identité, à disséminer leur personnel et à désintégrer ce qui était souvent des communautés de travail à échelle humaine où on aimait œuvrer. Toutefois, la mission services sociaux est toujours passée loin derrière la santé et cette méga réforme démantèle en silence ce que des générations d'intervenants ont peiné à bâtir.

Gérer les services de l'État en matière de services sociaux et de santé comme une entreprise qui doit faire du volume chiffré est une garantie assurée de déshumanisation, tant pour les usagers que pour le personnel.

Ce n'est malheureusement pas la fin de cette histoire qui n'est pas un conte de fées. Nous vous en livrerons au fil des mois de nombreux chapitres.

Ce n'est ici qu'une introduction à plusieurs dossiers dont nous vous parlerons prochainement.

Pour consulter l'article de La Presse : [RÉFORME BARRETTE - LA SANTÉ PUBLIQUE FRAPPÉE DE PLEIN FOUET](#)

Cet article vous a-t-il fait réagir ?

Souhaitez-vous vous exprimer dans l'Info-Parents pour réagir sur un point d'actualité ou sur une question particulière en lien avec les personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou leurs proches ?

Écrivez-nous à: pardi@pardi.quebec

Suite à une réflexion en équipe et au constat que nous ne vous informions pas assez des lieux d'engagement et actions de PARDI, voici un premier pas vers une meilleure visibilité du travail que fait l'organisme au service de notre mission et de nos membres.

Voici donc les différents comités ou lieux de concertation dans lesquels nous sommes actifs. Il ressort des actions concrètes de chacun de ces espaces qui ne sont pas simplement des espaces de réflexion et de partage. Nous vous en parlerons désormais dans nos communications (Info-Parents, Facebook, Les nouvelles de PARDI, etc...)

Table / comité	Description	Partenaires
<p>Grand comité PHAS</p> <p><i>Le mouvement PHAS a pour mission de promouvoir l'accès à des services sociaux et de santé qui répondent aux besoins des personnes handicapées et à ceux de leur famille</i></p>	<p>PARDI est engagé auprès de PHAS car dans nos missions respectives nous sommes dans la même vision pour des services publics de qualité et accessibles. Nous croyons aussi à la mobilisation de tous les acteurs concernés.</p> <p>Le grand comité est un comité de concertation pour des actions communes pour toutes les personnes handicapées (déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique).</p>	<p>Ex aequo, Solidarité de parents de personnes handicapées (SPPH), CRADI, Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées (AMEIPH), Sans oublier le sourire (SOS), PARDI, Autisme Montréal, Corporation L'Espoir, Moelle épinière et motricité Québec (MÉMO-QC)</p>
<p>Comité de mobilisation PHAS</p>	<p>Ce comité en est un d'action et qui développe des stratégies de communication, manifestation, mobilisation de manière plus concrète.</p>	<p>CRADI, SPPH, MÉMO-QC, SOS, Corporation L'Espoir, Autisme Montréal, PARDI</p>
<p>Comité régional de concertation entre les organismes communautaires en DI-TSA et les directions de la région de Montréal (5 CIUSSS)</p>	<p>Ce comité a pour mandat, tel que mentionné dans la loi santé et services sociaux, de s'assurer d'un réel partenariat et d'une réelle concertation entre les services publics en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme et le milieu communautaire.</p> <p>Il s'agit d'un comité où les questions macro de dispensation de service sont explorées et questionnées. Ce comité, dans ses modalités, rencontre donc, plusieurs fois par année les directions des 5 CIUSSS de Montréal afin de questionner les pratiques, faire remonter les réalités vécues sur le terrain par les personnes et les familles, nommer ce qui pourrait aller vers de meilleures pratiques, demander et revendiquer les droits, etc., le tout en tenant compte des enjeux de part et d'autre, avec une volonté de garder un espace de discussion dans la seule préoccupation d'aller vers du mieux pour les personnes concernées directement par les services.</p>	<p>Les directions ou directions adjointes des 5 CIUSSS, CRADI, PARDI, SPPH, Autisme Montréal, Avatil, Corporation Espoir, Gang à Rambrou.</p>
<p>Comité de travail pour le programme de soutien à la famille (SAF)</p> <p><i>Ce comité est porté par l'organisme SPPH</i></p> <p><i>Cet organisme a pour mission de favoriser le développement du pouvoir d'agir des familles ayant un ou plusieurs enfants présentant un ou plusieurs handicaps, âgés entre 0 et 30 ans lors de leur adhésion et vivant en milieu naturel</i></p>	<p>Le comité vise à soutenir et mettre en place différentes actions et stimuler la mobilisation de différents partenaires et ainsi joindre nos efforts autour de revendications communes telles que la révision du programme de soutien aux familles.</p>	<p>CRADI, PARDI, SPPH, PHAS, Ex aequo, MÉMO-QC, Autisme Montréal</p>
<p>Comité des 5</p> <p><i>Ce comité est porté par PARDI</i></p>	<p>Ce comité s'est constitué suite aux publications de Marcel Faulkner et Claude Béliveau : « Un réseau en perte de Mission » et « Refonder les services ».</p> <p>Partageant les constats relevés par les deux auteurs et souhaitant porter la voix des parents et familles et agir concrètement face à l'état de situation, des parents et des groupes communautaires ont décidé de former ce comité.</p>	<p>PARDI, SPPH, Association de Montréal pour la déficience intellectuelle (AMDI), Comité des usagers du CRDITED, Hélène Morin (parent), Danielle Gaudet (parent)</p> <p style="text-align: right;">Lire la suite ...</p>

Table / comité	Description	Partenaires
<p>Comité résidentiel du CRADI</p> <p><i>Le CRADI est un regroupement montréalais d'organismes engagés dans la défense des droits et la proximité des intérêts des personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme ainsi que leurs familles. Il est le porte-parole du milieu associatif montréalais en DI et TSA</i></p>	<p>Ce comité travaille sur la question des ressources intermédiaires et ressources de type familial et tous les enjeux reliés.</p> <p>Il vient de se réactiver, ce qui est une bonne nouvelle dans l'état de situation actuel.</p>	<p>CRADI, PARDI, Comité des usagers du CRDITED, l'Archipel de l'avenir, SOS, (d'autres partenaires se joindront)</p>
<p>Comité employabilité du CRADI</p>	<p>Ce comité travaille sur les questions de pré-employabilité et d'employabilité pour les personnes vivant avec un trouble du spectre de l'autisme et les personnes vivant avec une déficience intellectuelle.</p>	<p>CRADI, PARDI, Les Muses, Gang à Rembrou, AMDI</p>
<p>Comité d'habitation du CRADI</p>	<p>Ce comité travaille sur tout ce qui est projet et modèle d'habitation en dehors des ressources intermédiaires et ressources de type familial.</p>	<p>CRADI, Rêvanous, L'Archipel de l'avenir, PARDI</p>
<p>Comité organisationnel du forum sur la déficience intellectuelle</p> <p><i>Comité porté par le CRADI</i></p>	<p>Le forum se veut un événement pour regarder et travailler ensemble, services publics et milieu communautaire, aux pistes concrètes pour des services plus efficaces pour les personnes concernées.</p> <p>En attente de finaliser le financement de l'événement, le comité ne s'est pas encore rencontré.</p>	<p>CRADI, PARDI, CIUSSS (et d'autres partenaires à venir)</p>
<p>Table de concertation pour l'intégration en service de garde des enfants vivant avec une déficience intellectuelle</p>	<p>Créée en 1994, la Table a vu le jour dans la foulée des travaux du Forum pour l'intégration sociale, lequel avait priorisé des actions pour augmenter l'intégration des enfants ayant une déficience dans les services de garde. Rappelons que ce Forum préconisait la mise en place de concertations régionales et provinciales.</p> <p>Le mandat de la Table est d'interpeller les partenaires régionaux afin de développer des mécanismes de collaboration en soutien aux services de garde, de dresser régulièrement un portrait des mécanismes existants et de faire connaître les expériences positives d'intégration et de collaboration entre les partenaires. À ce titre, la Table regroupe une diversité d'organismes concernés par l'intégration en services de garde des enfants ayant une déficience, tant à l'échelle locale que régionale.</p>	<p>J'me fais une place en garderie, PARDI, Regroupement pour la Trisomie 21 (RT 21), CRADI, SPPH, OPHQ, CIUSSS, différents partenaires du milieu (ponctuellement), des parents, les directions de milieu de garde</p>
<p>Table de concertation de la déficience intellectuelle et des troubles du spectre de l'autisme du Nord-Est de Montréal</p>	<p>Cette table est un lieu de développement concerté des services généraux et spécifiques en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme. Elle aborde des enjeux locaux et plus micro et terrain que la table régionale.</p>	<p>CRADI, Comité des usagers du CRDITED, Action main-d'œuvre, l'Archipel de l'avenir et des représentants des CIUSSS, Rêvanous, SOS, RT 21, AMDI, Centre François-Michelle, Parrainage civique Montréal, un Prolongement à la Famille de Montréal</p>

*** PARENTS RECHERCHÉS ***

Les personnes vivant avec une déficience intellectuelle et leurs familles ont vécu et vivent des situations **intolérables au regard d'un système de santé et services sociaux** qui ne répond pas aux besoins, offre de moins en moins de services publics, est en perte d'expertise et, disons-le, est souvent maltraitant.

Face à ce constat, il est temps de dénoncer ce que vous vivez, de rendre visibles vos réalités et de revendiquer des services de qualité. **Nous ne pouvons pas faire cela sans les personnes directement concernées c'est-à-dire vous !** Vous êtes les experts de votre vie et de vos situations vécues.

PARDI souhaite, dans ce but, mettre en place un **comité de parents** qui serait un espace de réflexion, de mobilisation et d'action. Nous nous occuperons de toute l'organisation et faciliteront les modalités de rencontres car il ne s'agit pas de rajouter quelque chose de lourd dans vos vies.




Pour toute question sur le comité, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 514 376-6644 ou coordination@pardiquebec.

Le **3 décembre prochain**, c'est la **journée des personnes handicapées**. PARDI participera à une action de revendication de réinvestissement des services publics dans les services sociaux pour les personnes handicapées, avec plusieurs autres organismes du milieu et des personnes directement concernées. **Cela prendra la forme d'une chaîne humaine.**

Parce que nous ne voulons pas, dans cette action, ressembler à une farandole de gentils bonhommes découpés dans une guirlande de papier ni nous retrouver à juste 30 ou 50 personnes sympathiques et engagées, ce qui n'aurait aucun effet concret ni médiatiquement relié... ni pour être entendus et visibles.

Dans cette action, nous recherchons donc des personnes vivant avec une déficience intellectuelle et des familles (qu'ils soient ou non membres de PARDI) pour faire cette chaîne humaine avec nous. Merci de nous contacter par courriel ou téléphone pour nous signifier votre intérêt à être avec nous. [Facebook - chaîne humaine](#).

L'AGENDA DE PARDI

<p>REPORTÉ à PARDI</p>  <p>Conférence</p>	<p>L'ABC d'une bonne hygiène dentaire</p> <p>Les personnes ayant une DI ont souvent besoin d'aide, d'assistance pour exécuter leurs soins d'hygiène dentaire. Il est important que la personne à qui revient cette responsabilité connaisse des techniques et des trucs qui l'aideront à prodiguer des soins adéquats.</p> <p>Des modifications à la routine, de petits gestes simples, une saine alimentation et l'utilisation de techniques facilitantes peuvent faire toute la différence! La santé dentaire ne se résume pas au simple fait d'avoir des dents saines! Elle est une partie intégrante de la santé globale.</p>	<p>Animatrices : Isabelle Gemme et Caroline Rioux, Hygiénistes dentaires à l'hôpital Rivière-des-Prairies de Montréal</p> <p>*GRATUIT</p>
<p>3 décembre 11h30 -13h30</p> <p>En collaboration avec PHAS</p> <p>Mobilisation</p>	<p>« Chaîne humaine » en santé et services sociaux</p>  	<p>Beau temps, mauvais temps, venez en grand nombre signifier votre mécontentement avec nous en entourant le :</p> <p>CLSC Rosemont, où se trouve un guichet d'accès DI-TSA-DP, situé au 2909 Rue Rachel E</p> <p>Pour vous inscrire en ligne cliquez ICI</p>

PROGRAMMATION DES CONFÉRENCES - SONDAGE

Le sondage sur la programmation des conférences est **prolongé au 15 décembre 2019**.

Ce sondage vise à mieux répondre aux attentes de nos membres et à proposer des thèmes en adéquation avec les besoins ou préoccupations de ces derniers.

Votre collaboration est essentielle. Toutes vos réponses resteront confidentielles. Grâce à la prolongation, vous avez jusqu'au 15 décembre pour y répondre.

Nous serions ravis aussi d'entendre vos commentaires, toujours dans le but de nous améliorer.

N'hésitez donc pas à nous faire part de vos suggestions.

Si c'est déjà fait, nous vous en remercions.



PROLONGATION

JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 2019

Pour participer au [SONDAGE EN LIGNE](#)

(5 minutes tout au plus !).

Merci pour votre habituelle collaboration !

POURQUOI ÊTRE MEMBRE ?

Comme le dicton le dit si bien, « l'union fait la force » : c'est en s'alliant et en associant nos forces que nous pouvons avancer. C'est la force d'un regroupement de se faire entendre qui fera de la sorte que les choses changent réellement. Pour y arriver, PARDI peut compter sur l'implication, l'intérêt et la participation de ses membres.

Être membre de PARDI, c'est aussi profiter d'une panoplie d'avantages. Entre autres :

- ⇒ Le soutien aux familles et l'accompagnement individuelle ;
- ⇒ Participer gratuitement à des formations, conférences ou ateliers ;
- ⇒ Recevoir le bulletin Info-Parents 4 fois par année et des infolettres mensuelles ;
- ⇒ Participer à des activités familiales et à des concours ;
- ⇒ Soutenir directement nos actions de mobilisation, de représentation, de concertation et d'éducation ;
- ⇒ Avoir le droit de vote à l'assemblée annuelle et possibilité de siéger au sein du conseil d'administration si élus.

[Renouveler votre adhésion maintenant !](#)

La durée de l'adhésion s'étend du 1^{er} avril de l'année en cours au 31 mars de l'année suivante



Pour une version papier de l'INFO-PARENTS, optez pour une impression en format Légal 8.5 x14 po.
Avant d'imprimer pensez à l'environnement !

Parution : octobre 2019

L'Info-Parents paraît 4 fois par année.

Rédaction, mise en page : L'équipe de PARDI

Articles signés des membres du CA et de l'équipe de PARDI.

Vous souhaitez vous exprimer dans l'Info-Parents ?

Écrivez-nous à : pardi@pardi.quebec